

4^{ème} PROPOSITION DE MODIFICATION DES STATUTS

Siège social

1.2 Siège social

« La FFE a son siège ~~au 1 rue Ernest Hemingway, 78370 Plaisir~~ dans le département des HAUTS-DE-SEINE (92). Il peut être transféré ~~dans la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines~~ en tout lieu de ce département par simple décision du Comité Directeur.

Tout autre transfert du siège requiert une modification statutaire dans les conditions prévues à l'article 14 des présents statuts ».